

**FEDERATION ROYALE BELGE DE NATATION
COMMISSION CENTRALE DES ARBITRES DE WATER-POLO**

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 6/06/09

Présents : RYCKAERT Rik, Président
MERLOT Léon, Vice –président
KNOCKAERT Paul, secrétaire
VANAUTRYVE Stefan, membre

1.- Approbation du P.V. du 7/04/09

Le PV de la réunion du 7/04/09 est lu et approuvé.

2.- Equipements VARITECH :

- La finalisation de l'accord avec les firmes Varitech et Becosoft sera faite par Rik RYCKAERT.
- Un avis sera envoyé aux arbitres afin de connaître les tailles à commander.

3.- Analyse et conclusion des évaluations :

Les statistiques seront élaborées pour la réunion de septembre.

4.- Absences d'arbitres :

POLLAK B : Absences le 13/03/09 au match CNT/MZV Cad et le 27/03/09 au match CNT/KZK Cad.
Suite aux explications écrites fournies, B. POLLAK sera convoqué à la prochaine réunion de la CCA.
En cas d'absence à cette réunion, l'intéressé sera radié du corps arbitral.

5.- Réunion annuelle des arbitres :

- La réunion annuelle des arbitres est fixée au samedi 19/09/09 de 9h30 à 12h00 à Euro-Volley – Vilvoorde.
- La remise des équipements aura lieu au cours de cette réunion.
- L'ordre du jour est établi.

6.- Cours pour officiels et arbitres :

6.1.- Pour les cours pour candidats officiels, la procédure reste inchangée. Les cours seront donnés en octobre 2009, les lieux seront fixés suivant le nombre de candidats. Les frais de participations sont de 15,00€

6.2.- Les candidats arbitres devront avoir 16 ans minimum et s'acquitter des frais d'inscription de 30,00€.

La préparation aura lieu comme suit :

- a) Les candidats seront évalués au cours des tournois « Benjamins ».
- b) L'étude du règlement sera faite individuellement par les candidats.
- c) Un examen théorique sera programmé par la CCA, précédé d'une séance de questions / réponses proposées par les candidats.

7.- Commission de discipline :

Rapport de l'arbitre S. DIEU concernant le match CNT / MZV du 7/03/09.

Vu le contenu du rapport de l'arbitre S. DIEU concernant les incidents lors du match CNT/MZV de Div. I et les propos inacceptables tenus par le Président du CNT, monsieur T. BOULOGNE, la CCA s'étonne de la légèreté de la sanction prise par la Commission de discipline.

8.-Divers :

8.1.- Colloque FINA des 4 -6/07/2009.

Aucune inscription pour ce colloque vu les indisponibilités d'A. D'HOSSCHE et de C. GRANCEROF.

8.2.- de S. DIEU : Demande d'autorisation de participation en qualité d'arbitre à la Romania Cup du 26 au 28/06/09.
Autorisation accordée.

8.3.- de B. GOUGET : La CCA prend acte de sa démission. Information sera transmise à la FRBN et la LEN.

8.4.- de A. D'HOSSCHE : Concernant le défraiement des bénévoles. Pris connaissance

La prochaine réunion sera fixée ultérieurement

Rik RYCKAERT
Président

Paul KNOCKAERT
Secrétaire